# Vivre à Angers

SUPPLÉMENT AU N° 374 / JUIN 2013

Une ambition pour Angers 3
Du projet aux actes 5
Visite guidée secteur par secteur 8

Angers

## ANGERS RIVES NOUVELLES

# La reconquête

JEAN-PATRICE CAMPION

**LUNDI 27 MAI.** Les élus réunis en conseil municipal ont adopté les grandes orientations du projet Rives Nouvelles et plus particulièrement le plan-guide. Ce document, qui sera remis à jour chaque année, fixe les objectifs et le cadre du projet ainsi que sa première tranche opérationnelle.


Une ambition pour le cœur d'Angers **3**

"Nous allons passer du projet aux actes" **5**

Saint-Serge : trame verte et économie créative **8**

Centre-ville : attractivité et qualité de vie **11**

Baumette/Lac de Maine/Balzac : vie naturelle et récréative **14**



**Directeur de la publication** Frédéric Béatse. **Directeur de la Communication** Bruno Hindahl. **Responsable du pôle média** Nathalie Maire. **Rédaction** Nathalie Maire, Pascal Le Manio, Corinne Picard-Beauvallet, Julien Rebillard, Benoît Chanteloup, avec la participation d'Ambre Leroy. **Illustrations** Atelier Grether et agence Phytolab **Assistante du pôle média et diffusion** Sylvie Montégu, 02 41 05 41 31, journal@ville.angers.fr **Réalisation** MCM Information. **Photogravure/Impression** Easycom Imaye, Laval. **Distribution** Adrexo. **Tirage** 85 000 exemplaires. **Dépôt légal** 2e trimestre 2013 ISSN 0767-354 X


## Ils ont participé au projet

JEAN-PATRICE CAMPION

**Emmanuelle Quiniou,** directrice de l'Agence d'urbanisme de la région angevine

JEAN-MICHEL DELAGE

**Éric Aubry,** directeur du Centre national des arts de la rue La Paperie (CNAR)

JEAN-MICHEL DELAGE

**Françoise Jamin-Milteau,** membre de l'atelier citoyen

JEAN-MICHEL DELAGE

**Nathalie Carcaud,** professeur spécialisée en paysages fluviaux et **Philippe Bodenan,** doctorant à Agrocampus

JEAN-MICHEL DELAGE

**Christian Alessandri,** président de l'Ablette angevine

GUY DURAND/VILLE D'ANGERS

ANGERS RIVES NOUVELLES, LA RECONQUÊTE

# Une ambition pour le cœur d'Angers

**Le conseil municipal vient de donner son feu vert au projet Rives Nouvelles. D'ici à 2020, les premières réalisations seront engagées au cœur de la ville. Angers aura alors basculé dans une autre dimension, un nouveau modèle de développement équilibré entre qualité de vie et attractivité.**

**300** hectares sur 6 kilomètres de rives de part et d'autre de la Maine : par son emprise et son positionnement, Rives Nouvelles fait partie de ces projets qui posent un jalon majeur dans le développement d'une ville. "Ce projet est une chance pour Angers, insiste le maire Frédéric Béatse. Toute ville a besoin de perspectives, de lignes claires pour déterminer son avenir. C'est encore plus vrai en période de crise où l'incertitude a tendance à figer les choses. Or, c'est en affirmant notre ambition, en confortant nos atouts et notre attractivité, que nous pourrons mettre en route une dynamique vertueuse pour notre territoire." Attractivité, qualité de vie, rayonnement : tous ces enjeux sont au cœur de la démarche. Ceci autour d'une idée forte : remettre la ville en scène le long de sa rivière, pour faire de cet espace le nouveau moteur de son développement urbain, environnemental et économique.

À l'origine du projet et alors qu'il était maire d'Angers, Jean-Claude Antonini y voyait déjà "un acte fort qui allait faire entrer la ville dans une autre étape de son histoire". En sa qualité de président d'Angers Loire Métropole, il souligne aujourd'hui "le rôle de locomotive que jouera le projet Rives Nouvelles à l'échelle de l'agglomération".

## Appel aux Angevins dès 2010

Cette ambition ne s'est pas décrétée du jour au lendemain. Elle s'est, au contraire, affirmée tout au long de l'élaboration du projet qui, rapidement, a suscité l'intérêt à Angers et au-delà. En 2010, un concours international est lancé pour consulter architectes, paysagistes et urbanistes. Trente-quatre équipes candidatent, dont de grands noms comme

Par son emprise et son positionnement, Rives Nouvelles fait partie de ces projets qui posent un jalon majeur dans le développement d'un territoire.

Bernard Reichen (Grand prix de l'urbanisme en 2005), l'Allemand Finn Geipel (qui a planché notamment sur le Grand Paris) et bien sûr François Grether, le lauréat. Avant cela, dès février 2010, un appel avait été adressé aux Angevins pour créer un groupe d'habitants associés à la réflexion. Sur près de trois cents candidats, 90 seront tirés au sort et formeront le premier atelier citoyen.
Auprès de ces acteurs de premier rang, la concertation mobilise de nombreuses instances comme le conseil local de l'environnement, le conseil de développement et un conseil inter-quartiers créé spécifiquement. Des experts sont régulièrement sollicités pour apporter leur regard sur les nombreux thémes liés au projet : économie, déplacements, végétal, culture, sport, aménagement urbain, pratiques éducatives, sportives, de loisirs…
Le croisement de ces enjeux s'est lui aussi imposé au fil de la réflexion, à partir de l'observation du site.
Voie des berges, lac de Maine, quartiers historiques de la Doutre et du Centre, zone d'activités Saint-Serge, basses vallées angevines… la Maine concentre sur ses rives des paysages très divers qui répondent à autant d'attentes différentes. C'est une spécificité angevine, souvent soulignée par François Grether, qui donne au projet sa richesse, son importance et son exclusivité. Selon le maire, Frédéric Béatse, "les Rives Nouvelles sont emblématiques de ce que nous voulons pour Angers, tant ce projet présente un concentré des composantes de notre territoire".

## Renouer avec la rivière

L'adoption du plan-guide, qui fixe les orientations et les grandes étapes à venir, sonne presque comme un acte de naissance du projet. Pourtant, il trouve ses racines dans l'histoire d'Angers, comme en témoigne la volonté d'ouvrir un accès direct entre le château et la Maine, via l'installation d'un ascenseur le long de la paroi. Tout l'inverse en somme d'un projet conçu dans les murs d'un cabinet d'architecte et posé artificiellement sur la ville.
Rives Nouvelles va dans le sens des évolutions urbaines constatées ailleurs en France et dans le monde, avec la volonté partagée de renouer avec l'eau, "c'est-à-dire là où sont nées les villes" comme le rappelle François Grether. Mais Rives Nouvelles, c'est avant tout un projet angevin.

Dès 2010, un premier groupe d'habitants se constitue pour amorcer un travail de terrain aux côtés des professionnels.

OLIVIER CALVEZ/ARCHIVES

## Les grandes dates

JEAN-PATRICE CAMPION

**Février 2010,** Près de 500 personnes assistent à la première réunion publique consacrée au projet de réaménagement des berges de la Maine, dans l'amphi de l'école des arts et métiers.

**Mars 2010,** 90 Angevins volontaires sont tirés au sort devant huissier pour former le premier atelier citoyen. Il sera renouvelé pour moitié en octobre 2012.

JEAN-PATRICE CAMPION/ARCHIVES

**Novembre 2010,** suite à un appel à candidatures international et sur 34 postulants, trois équipes pluridisciplinaires d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes sont sélectionnées pour plancher sur leur vision des rives. Restent en course l'équipe menée par François Grether et l'agence paysage et environnement Phytolab, ainsi que Lin et Reichen.

**18 janvier 2011,** une deuxième réunion publique est organisée aux greniers Saint-Jean, avec la participation des Angevins engagés dans la concertation et des trois équipes retenues. Près de 500 personnes assistent à nouveau à cette réunion.

JEAN-PATRICE CAMPION

**De janvier à février 2012,** près de 12000 Angevins visitent l'exposition consacrée aux trois projets en lice, dans le forum du théâtre Le Quai. À cette occasion, le public est invité à faire part de ses remarques et questions, via une grille d'analyse des projets, conçue par les habitants de l'atelier citoyen.

**Février 2012,** une synthèse de la concertation menée avec les Angevins durant l'exposition est établie.

JEAN-PATRICE CAMPION/ARCHIVES

**2 avril 2012,** la proposition de l'équipe Grether et Phytolab emporte la préférence lors du conseil exceptionnel organisé au théâtre Le Quai.

**19 mars 2013,** la synthèse de la concertation est présentée lors d'une réunion publique, à la fac de droit.

**23 mai 2013,** le plan-guide est présenté lors d'une nouvelle réunion publique, à la faculté de médecine, devant un amphi bondé.

**27 mai 2013,** le conseil municipal adopte le plan-guide qui fixe les objectifs et le cadre du projet Rives Nouvelles.

# “Nous allons passer du projet aux actes”

JEAN-PATRICE CAMPION

Entretien croisé entre le maire d’Angers Frédéric Béatse et l’architecte François Grether, qui conduit l’équipe pluridisciplinaire constituée pour mener le projet Rives Nouvelles.

**Le conseil municipal vient de donner son feu vert au projet Rives Nouvelles. Celui-ci se décline dans un plan-guide. Un mot sur ce document…**

**François Grether** Le plan-guide est indispensable pour lancer et mener à bien un projet d’une telle ampleur. Il définit les grandes orientations des aménagements à venir, leurs lignes directrices et leur cohérence. C’est aussi un instrument de coordination auquel chacun peut se référer.

**Frédéric Béatse** C’est un moment important. Nous allons passer du projet aux actes avec, rapidement, les premières réalisations. Nous disposons désormais d’une feuille de route.

**Le plan-guide fera-t-il l’objet de mises à jour ?**

**F. Béatse** Il sera nécessaire de le mettre à jour. Nous devrons nous adapter en permanence. Par exemple, pouvoir saisir de nouvelles opportunités, comme l’implantation d’un siège d’entreprise sur tel ou tel emplacement des berges de la Maine. S’adapter aussi aux contraintes, notamment de budget. Rives Nouvelles est un grand projet : le rythme de sa réalisation doit s’inscrire dans le sérieux budgétaire qui est le nôtre.

**F. Grether** En effet, le plan-guide est le contraire d’un carcan fixe, figé dans les détails. C’est un document-cadre ouvert. Un projet aussi vaste doit pouvoir saisir les nouvelles demandes ou les contraintes imprévues qui ne manqueront pas de surgir dans la durée.

**François Grether, vous avez travaillé dans de nombreuses villes. Sur quels éléments repose l’exception angevine ?**

**F. Grether** Je connaissais très peu Angers. La première fois que j’y suis venu, en voiture, j’ai été sidéré d’arriver ainsi au pied du château, d’une manière aussi brutale. Angers a des acquis considérables. Peu de villes proposent une telle diversité de situations tout au long de leur rivière. À Bordeaux et Lyon, les rives et les façades de la Garonne et du Rhône sont régulières, avec une belle ampleur ▶▶▶

THIERRY BONNET

# "Le projet s'appuie sur les contraintes et l

**Paysagiste et botaniste au sein de l'agence nantaise Phytolab qu'il a créée et qu'il dirige, Loïc Mareschal est associé à François Grether au sein de l'équipe pluridisciplinaire qui pilote le projet Rives Nouvelles.**

**FRANÇOIS GRETHER**
Né en 1941 en Alsace

**Décembre 2012** Grand prix de l'urbanisme
**Avril 2012** lauréat à Angers du projet d'aménagement des berges de la Maine
**2009** reçoit les insignes de la légion d'honneur
**À partir de 1992** conçoit les projet urbains de Clichy-Batignolles, Euralille, Amiens quartiers nord, Lyon Confluences, Gerland, Boulogne-Billancourt et de l'Île Seguin (ex-siège Renault)… Il enseigne à l'école spéciale d'architecture, à l'école polytechnique fédérale de Lausanne, à l'école d'architecture de Nancy…
**2009** préside le jury de l'appel à projet "Rénovation urbaine et urbanisme durable" de l'ANRU
**1992** fonde son atelier d'urbanisme et d'architecture à Paris
**De 1972 à 1978** dirige les études de l'aménagement de la Villette à Paris
**De 1970 à 1992** responsable d'études à l'Atelier parisien d'urbanisme
**1968 et 1969** architecte urbaniste en Algérie pour le ministère de l'Intérieur

▶▶▶

linéaire. À Angers, au contraire, le paysage urbain de la Maine est riche de nombreuses variations, avec le château, la cale de la Savatte, le théâtre Le Quai et sa terrasse, la Doutre, la montée Saint-Maurice, la place La Rochefoucauld, la Reculée pittoresque... L'autre grande exception angevine, c'est la présence de magnifiques et vastes espaces naturels si proches du centre-ville avec l'île Saint-Aubin, le parc Balzac, le lac de Maine... Des atouts dont il faut tirer parti.

**Sur quels éléments les élus ont-ils appuyé au moment de définir le projet ?**
**F. Grether** Chacun à sa manière, les deux maires successifs ont été présents à toutes les étapes du projet. Ils ont su lui donner une dimension métropolitaine, de manière à ce que tout le territoire en profite. Ils ont su aussi l'infléchir dans un sens favorable au développement économique et à l'emploi, ce que nous n'avions peut-être pas pris assez en compte dans nos premières propositions.

**Vous citez la participation angevine en exemple dans les autres villes où vous intervenez…**
**F. Grether** C'est la première fois que je constate une telle volonté d'impliquer les habitants dans l'élaboration d'un projet d'aménagement urbain. En général, les élus préfèrent ouvrir la concertation après l'élaboration des grandes lignes des propositions. À Angers, le premier groupe d'habitants avait déjà beaucoup avancé et formalisé ses réflexions lorsque nous sommes intervenus. Il n'a pas été difficile d'intégrer leurs points de vue. Leurs attentes sur le projet ont toujours été très fortes et constructives.
**Le maire** Nous n'aurions pas su faire sans les Angevins. Ce projet, c'est d'abord un projet de vie, un art de vivre très angevin basé sur la qualité, la nature, la convivialité. Qui mieux que les habitants pour l'exprimer ?

**Rives Nouvelles n'est pourtant pas le projet des seuls Angevins.**
**F. Béatse** Rives Nouvelles, ce sera le projet de tous et pour tous. L'intérêt que nous suscitons d'ores et déjà nationalement me conforte dans l'idée que nous voyons juste. Les villes ont besoin d'un projet qui les identifie et les caractérise.
**F. Grether** Rives Nouvelles concerne tous les habitants du territoire. Le rayonnement du projet, son pouvoir d'attractivité, va bénéficier au développement de toute la métropole. J'en suis convaincu et c'est dans ce sens que nous avons travaillé.

**Quelle place tient la question des déplacements dans un projet comme celui-ci et quel devenir pour la voie des berges ?**
**F. Grether** L'enjeu des mobilités est très important mais ce n'est pas le seul. Les élus ont eu l'intelligence de dépasser le problème de la voie des berges, en l'insérant dans une démarche plus globale et plus ambitieuse. La circulation automobile sera reportée sur une voie urbaine de surface normale, plus proche des immeubles de la rive gauche, afin de dégager sur les berges un espace public qui, à ce jour, n'existe pas. Tout va se faire progressivement, pour inciter le trafic de transit à suivre d'autres itinéraires tout en

# es atouts liés à l'eau"

**Vous avez travaillé sur différents projets urbains liés au "retour à l'eau", notamment à Orléans et à Saint-Nazaire. Quelle est l'originalité du site angevin ?**
En termes d'espaces naturels, c'est sans doute la diversité des milieux. Zones humides, zones inondables et zones urbaines se succèdent sur un périmètre finalement restreint. La Maine coule sur seulement une dizaine de kilomètres et elle ne traverse qu'Angers.

**Cela a-t-il influencé votre travail ?**
Oui car il est primordial de préserver ces particularités. Aussi, le projet que nous avons présenté est-il parti des contraintes physiques liées à l'eau. La Maine est une rivière capricieuse. Il faut respecter son rythme mais il fallait aussi rendre ces contraintes compatibles avec le projet urbain. D'où les "plissés" en centre-ville et le parc des Confluences à Saint-Serge, qui permettront de recevoir les crues de la rivière tout en répondant à l'objectif de recréer du lien entre les Angevins et la Maine.

**Parmi les réalisations citées dans le plan-guide, lesquelles vous semblent emblématiques de cette volonté de renouer avec la rivière ?**
Les "plissés" bien sûr mais aussi d'autres propositions plus modestes, réalisables rapidement. Je pense à la revalorisation du quai Monge et à l'aménagement d'une promenade continue en rive droite, de la Reculée au lac de Maine. Il y a aussi la création d'une première passerelle sur la rivière, pour les piétons et les vélos. Ces réalisations apportent au projet un vrai "effet levier" : elles ne nécessiteront pas de transformations lourdes mais seront porteuses d'un bénéfice fort, à brève échéance.

**LOÏC MARESCHAL**
Né en 1968 à Nantes

**Avril 2012** lauréat du projet d'aménagement urbain des berges de la Maine d'Angers aux côtés de l'atelier Grether (Paris)
**Depuis 1999** paysagiste conseil pour le port autonome de Paris sur toutes les berges de la Seine
**1993** crée, à Nantes, l'agence paysage et environnement Phytolab qu'il dirige avec son associé Frédéric Fourreau. Il participe entre autres projets à l'aménagement :
- du littoral de Préfailles, du Pouliguen et de Pornic
- de la rive gauche d'Orléans
- du front de mer de Saint-Nazaire
- du belvédère de la Côte de Grâce à Honfleur

**1992** botaniste dans un bureau d'études

**Formation** architecte paysagiste concepteur, maître ès sciences en botanique et maître ès sciences en génétique végétale, formé à l'approche environnementale de l'urbanisme par l'Ademe.

améliorant les accès au centre-ville.
**F. Béatse** C'est ce qui nous a séduits dans la proposition de François Grether : sur les déplacements, il propose une action très progressive qui permet d'évoluer sans rupture. On offre des alternatives, on avance résolument mais on prend le temps de mesurer l'impact de chaque action.

**Dans le quartier Saint-Serge, le changement s'annonce spectaculaire… C'est peut-être le pan du projet que vous soutenez le plus.**
**F. Béatse** Saint-Serge, c'est le centre-ville de demain dans le prolongement direct du centre-ville tel que nous le connaissons aujourd'hui ; c'est le futur quartier des talents angevins où se mêleront habitations, entreprises, culture, universités.
Les points d'excellence de notre économie, le végétal, l'électronique, la santé, les industries créatives, devront s'y développer.
C'est un facteur de croissance pour l'emploi et pour toute l'agglomération.
**F. Grether** Ce secteur de la ville représente une ressource formidable pour le développement du cœur de l'agglomération, dans le prolongement direct du centre-ville en effet. Le futur quartier contemporain comportera toutes les fonctions d'une centralité urbaine, associant activités, habitat, commerces, équipements, institutions…

**Comment analysez-vous ce mouvement qui incite les villes à renouer avec leur rivière ?**
**F. Grether** Ce mouvement a commencé dans les années 1980 ; il s'étend de Londres à Lisbonne en passant par Barcelone, Buenos Aires et Shanghai. Les rivages maritimes ou fluviaux changent à chaque époque avec l'évolution des activités et des modes de vie ; sans doute parce que c'est là, près de l'eau, que l'histoire de chaque ville a commencé.
**F. Béatse** Angers s'est construite sur la Maine, avant de lui tourner le dos. Nous renouons avec l'histoire, pour en écrire une nouvelle page. ■

ANGERS RIVES NOUVELLES, LA RECONQUÊTE

# SAINT-SERGE
# Trame verte et économie créative

**Actuellement dédié aux activités logistiques et aux grands établissements commerciaux,** le quartier Saint-Serge connaîtra avec Rives Nouvelles une mutation profonde. Près de 75 hectares de terrain seront remodelés, avec la volonté d'affirmer l'identité angevine en matière d'innovation et d'économie créative.

Au nord de Saint-Serge : les espaces naturels et préservés des basses vallées angevines. Au sud, le centre-ville. C'est en regardant cette situation particulière que les architectes du projet Rives Nouvelles ont imaginé le futur visage du quartier, conçu comme un trait d'union entre ville et campagne. Cette transition sera assurée par le maintien d'un tissu urbain dense mais intégré à une trame verte, dans la continuité des "plissés" du centre-ville et annonçant les grands espaces des basses vallées.
En bord de Maine, cette jonction sera opérée par la création du parc des Confluences. D'une surface de près de 20 hectares, ce parc sera l'une des réalisations majeures prévues sur le pôle Saint-Serge. Ce sera bien sûr un lieu de promenade et de détente mais aussi d'expression du savoir-faire angevin en matière d'innovation végétale, grâce à la création de jardins expérimentaux.
Pour libérer entièrement cet espace du trafic routier, la voie traversante du quartier sera reportée au cœur de Saint-Serge, au niveau de la ligne de chemin de fer désaffectée. Au débouché de cette voie, un échangeur créé à l'angle du boulevard Ramon permettra de rejoindre la rocade Est et le contournement Nord.
De part et d'autre de cet axe structurant, seront bâtis des îlots mêlant, à parts égales, habitat et activités tertiaires (dont équipements publics et commerces). Dans des constructions de haute qualité environnementale, ces activités seront notamment tournées vers l'économie culturelle et créative. Et à l'image du parc des Confluences pour le végétal, elles auront aussi leur vitrine, sur la place de la Maine.
Au sud du quartier, face à l'allée François-Mitterrand (près de la station de tramway "Berges de Maine"), cette place sera un espace de rencontre mêlant minéral et végétal.
Elle accueillera une plate-forme créative, aménagée à partir de l'ancienne halle ferroviaire pour constituer un espace permanent d'expression artistique et culturelle.

VISUELS GRETHER ET PHYTOLAB

**PARC DES CONFLUENCES.** Rive gauche, le parc des Confluences s'étendra sur une zone inondable de 20 hectares. Lieu de détente et de balade, il sera également un espace d'expression du savoir-faire angevin dans le domaine du végétal et permettra à la nature de rentrer dans la ville.

> Les villes bougent, se transforment, elles sont au cœur de notre métier
>
> **Éric Aubry,**
> **directeur du Centre national des arts de la rue La Paperie, Saint-Barthélemy-d'Anjou**

**VOIE URBAINE.** Sur le sillon laissé par l'ancienne voie de chemin de fer, dans le prolongement de l'allée François-Mitterrand, la voie traversante du quartier ouvrira une perspective directe sur le centre-ville. Elle viendra remplacer la voie des berges.

> Saint-Serge deviendra le moteur d'un nouveau mode de développement urbain. Cela prendra du temps bien sûr, mais ce n'est pas une raison pour ne pas commencer tout de suite.
>
> **François Grether,**
> **urbaniste lauréat du projet Rives Nouvelles**

**ACCOMPAGNEMENT DES ENTREPRISES DU QUARTIER** Plusieurs rencontres ont été organisées avec les responsables des entreprises présentes sur Saint-Serge, pour leur présenter le projet ainsi que les échéances envisagées sur les parcelles qu'ils occupent actuellement. Des interlocuteurs sont mandatés au sein des services d'Angers Loire Métropole et d'Angers Loire Développement pour étudier avec eux les possibilités d'installation sur d'autres secteurs. Certaines d'entre elles ont cependant vocation à intégrer le futur quartier.

**Ils ont participé au projet**

JEAN-PATRICE CAMPION/ARCHIVES

**Emmanuelle Quiniou, directrice de l'Agence d'urbanisme de la région angevine**

**"Rives Nouvelles est un projet stratégique pour Angers et son agglomération.** Par ses intentions, ses qualités et ses composantes, notamment la rivière, ce projet est porteur d'une attractivité forte pour le territoire. Mais qu'on ne s'y trompe pas : sa double échelle, urbaine et métropolitaine, suppose une stratégie de développement qui aille plus loin que la seule programmation de mètres carrés de bureaux ou de logements. C'est le cas ici. Plusieurs hypothèses ont été formulées pour définir des secteurs d'activités créateurs de richesses et de valeurs. L'économie culturelle et créative est, par exemple, un choix qui fait écho aux préconisations du schéma directeur de l'économie et de l'emploi durables, adopté en 2012 par Angers Loire Métropole, ainsi qu'à un tissu local riche d'acteurs et de productions qui mérite d'être fortement développé. Or, les options d'aménagement retenues pourront créer une ambiance qui donne envie aux entreprises de venir ici et pas ailleurs. Par le développement des "natures en ville", Rives Nouvelles sera aussi en résonance avec la place occupée sur le territoire par l'économie du végétal. Autre atout du projet en termes d'attractivité : son bénéfice prévisible pour le tourisme. Remettre en scène la place de l'eau dans la ville, cela peut fortement dynamiser la destination angevine."

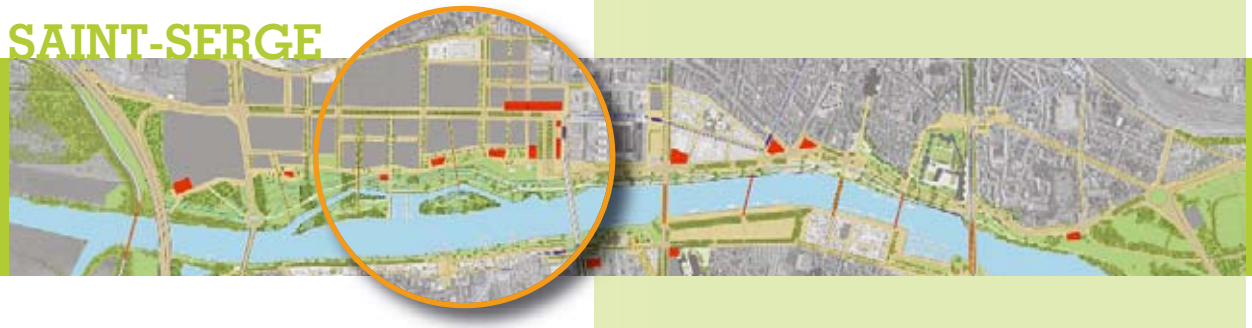

**Ils ont participé au projet**

**Éric Aubry, directeur du Centre national des arts de la rue La Paperie (CNAR)**

JEAN-MICHEL DELAGE

**"Le projet Rives Nouvelles ouvre des horizons immenses en termes de créativité artistique,** notamment pour les arts de la rue. Ces arts ont vocation à favoriser le débat et la rencontre entre habitants, artistes et opérateurs, à changer le regard que nous portons sur le quotidien… En cela, le lien avec Rives Nouvelles est évident, surtout sur ce futur quartier Saint-Serge conçu pour être un laboratoire à idées en même temps qu'un lieu où tous les Angevins pourront se retrouver. Cette proximité se retrouve aussi dans la volonté de jalonner les berges d'édifices singuliers, qui restent à imaginer mais qui devront interpeller, surprendre, transformer les points de vue sur la ville. Pour toutes ces raisons, la rencontre entre le CNAR La Paperie et Rives Nouvelles devait avoir lieu."

> **La Maine va transformer Saint-Serge et reprendre sa place dans la ville.**
>
> **Christian Alessandri, président de l'association de pêcheurs l'Ablette angevine**

**De 2014 à 2020**

- **La place de la Maine (2019-2020)** est créée et ouvre une nouvelle porte d'entrée sur le quartier, dans le prolongement du campus universitaire via l'allée Mitterrand. 2016-2017 : la halle ferroviaire est transformée en **espace dédié à la créativité** et ouvert à tous les modes d'expression : concerts, performances, salons…
- **Rive gauche, l'aménagement de la promenade** le long de la rivière jusqu'au pont autoroutier annonce la création du parc des Confluences. La nature entre en ville. Cette nouvelle configuration fait écho à la Reculée, en face côté rive droite, qui conserve son visage actuel, ses restaurants et ses pêcheurs, avec des cheminements revus pour faciliter la circulation à pied et à vélo vers la Doutre et le lac de Maine.
- **L'échangeur routier** est réalisé, à l'angle du boulevard Ramon et de la future voie traversante du quartier (actuelle voie de chemin de fer désaffectée qui dessert le Marché d'intérêt national). À terme, cet échangeur sera au cœur d'un nœud "multimodal", avec parking-relais et stationnement sécurisé pour les deux-roues. Le but : favoriser les transports en commun et l'usage du vélo pour les liaisons de proximité et reporter la circulation de transit sur les grands axes routiers.

**À l'horizon 2040…**

- Mêlant logements, commerces, équipements publics et activités économiques innovantes, **Saint-Serge est devenu un nouveau quartier** qui illustre l'ambition angevine en termes de créativité et de développement durable. Cette dualité, visible dans l'aménagement même du quartier, en fait une vitrine du territoire métropolitain.
- **Le parc des Confluences** a pris toute son ampleur et s'étend le long d'une rivière élargie par les opérations de déblai. Celles-ci permettent de dégager deux îles à proximité des berges, propices au développement des activités de loisirs nautiques sur la Maine.

**HALLE DE LA CRÉATIVITÉ.** Jouxtant la future place de la Maine, l'ancienne halle ferroviaire sera reconvertie en lieu dédié à toutes les formes d'expression culturelle. Une vitrine de l'économie créative.

# Attractivité et qualité de vie

**Rives Nouvelles est un projet au long cours mais les premières réalisations en donneront rapidement le ton, avec de fortes transformations. Ce sera vrai notamment dans le centre-ville où des aménagements emblématiques sont attendus d'ici à 2020, sur les deux rives.**

Depuis le pied du château jusqu'à la place Molière, il s'agira dans un premier temps de démolir l'infrastructure du boulevard autoroutier et de basculer la circulation entrante vers une nouvelle voie urbaine, aménagée en surface plus près du château et des immeubles. Ici, un espace qui n'existe pas actuellement sera libéré ; le bas du centre-ville s'en trouvera considérablement élargi et directement connecté à la rivière. D'ici huit à dix ans, les berges entreront physiquement dans la ville, sous forme de "plissés". "Cette étape sera peut-être la plus marquante car elle donnera tout son sens au projet", explique l'urbaniste François Grether, maître d'œuvre de Rives Nouvelles. Place Molière, le changement sera une évidence. Ce secteur bas du centre-ville sera plus vaste, facilement accessible par les piétons qui n'auront qu'à traverser le nouveau boulevard urbain pour gagner les berges aménagées. Ici, un édifice singulier prendra place et une passerelle permettra de joindre l'autre rive, à pied ou à vélo. "Le centre-ville est un territoire où l'on travaille, où l'on vit, où l'on se cultive et se divertit. Il doit pouvoir entrer en relation directe avec la rivière toute proche. C'est l'un des grands pans du projet Rives Nouvelles qui vise à redonner vie aux berges, elles-mêmes vecteurs d'un nouveau dynamisme", assure le maire, Frédéric Béaste. Cette transformation urbaine sera coordonnée avec le changement des entrées sud et nord de la voie autoroutière.

## Apaiser les accès au centre-ville

Pour parvenir à ce scénario, pas de changement brutal. Mais une transition progressive vers d'autres usages pour accéder au centre-ville en voiture, à pied, à vélo ou en transports en commun. "Le boulevard urbain destiné à remplacer la voie des berges se mettra en place de façon progressive pour inciter le trafic de transit à suivre d'autres ▶▶▶

**UN ASCENSEUR PANORAMIQUE,** accessible à tous, est installé le long de la paroi du château pour notamment faciliter les cheminements entre la promenade du Bout-du-Monde et le quai Ligny, et atteindre le nouvel espace créé en forme de plissés, au bord de la rivière.

VISUELS GRETHER ET PHYTOLAB

itinéraires, au nord et au sud de la ville. Pour cela, il faudra limiter la vitesse et réguler la circulation en jouant sur des feux ou des petits carrefours. Chaque action fera l'objet d'une évaluation de manière à la rectifier si cela ne fonctionne pas bien", détaille Frédéric Béatse. Parmi les premières réalisations également, les abords du pont de Verdun, côté rive gauche, seront débarrassés des murs qui nuisent à l'accès aux berges pour laisser place aux "plissés"Côté rive droite, il s'agira plutôt d'aménager des parcours variés le long de la rive pour en finir avec les ruptures actuelles. Le pont de Verdun sera réaménagé et une deuxième passerelle créée pour favoriser le passage des piétons et des vélos. Toujours dans l'idée de faciliter ces cheminements, le château sera doté d'un ascenseur panoramique le long de sa paroi latérale. Cet élément attractif permettra de relier le Bout-du-Monde aux quais, aux berges, à la Doutre et au théâtre Le Quai.

**L'IDÉE DES "PLISSÉS", Grether et Phytolab l'ont puisée dans la nature même de la Maine, caractérisées par des crues de niveaux variables toute l'année. Par un jeu de strates et de gradins, composés de minéral et de végétal, la Maine pourra ainsi vivre ses crues à sa guise. Ce nouvel espace public, créé de toute pièce, aura vocation à animer le bas du centre-ville, en rive gauche, en devenant un lieu de convivialité et de repos.**

**DES ÉDIFICES SINGULIERS seront érigés le long des berges. Il s'agira de réalisations architecturales remarquables, ouvertes à tous, qui auront vocation à être portées par des financements privés ou publics et à mobiliser les filières d'excellence du territoire.**

# "Ce projet parle de la vie des gens"

**Ils ont participé au projet**

JEAN-MICHEL DELAGE

**Françoise Jamin-Milteau, membre de l'atelier citoyen**

**Pourquoi vous êtes-vous portée volontaire pour rejoindre l'atelier citoyen à l'automne 2012 ?**
Je vis à Angers et notamment dans la Doutre depuis dix ans. Chaque jour, je suis donc amenée à traverser la Maine. La rivière fait partie de mon quotidien. J'ai eu l'occasion, dans le cadre de mon activité professionnelle, de réfléchir à l'attractivité de ce quartier ainsi qu'à l'accessibilité des berges.

Il était naturel pour moi de me sentir concernée par le projet Rives Nouvelles qui a le mérite, par ailleurs, de nous parler de la vie des gens, tout simplement.

**Que retenez-vous de cette expérience ?**
Cela a donné lieu à des moments très intéressants et à une belle aventure humaine. On apprend beaucoup de choses au contact des urbanistes, botanistes, paysagistes…
Écouter parler François Grether de ce projet est passionnant car il reste dans le concret. Ce qu'il dit est très accessible. Visiter d'autres villes comme Lyon et Nantes nous a permis de mieux mesurer encore la particularité des rives angevines. J'ai notamment été amenée avec d'autres à imaginer un nouvel usage des berges de la Maine et la manière dont on pouvait améliorer les cheminements continus, même si notre contribution ne peut être qu'un éclairage. Nous réfléchissons à la façon dont l'atelier citoyen va continuer à suivre le projet.

**"Il ne s'agit pas de travailler sur une rive puis sur l'autre mais de les réunir en même temps, comme les pièces d'un puzzle.**

**Loïc Mareschal, paysagiste botaniste, directeur de Phytolab**

VISUEL GRETHER ET PHYTOLAB

**LA CORNICHE.** D'ici à 2020, une corniche sera aménagée en surplomb des "plissés", rive gauche. Cela deviendra un lieu de promenade accessible même pendant les fortes crues de la Maine.

**PLACE LA ROCHEFOUCAULD.** La promenade des Platanes est aménagée pour les promeneurs et les cyclistes (2014-2015). En contrebas, le quai Monge est réhabilité. Les bateaux de loisirs y accostent ; une passerelle relie la place Molière.

JEAN-MICHEL DELAGE

**Ils ont participé au projet**

**Nathalie Carcaud, professeur spécialisée en paysages fluviaux et Philippe Bodenan, doctorant à Agrocampus**

**De quelle manière la place du végétal est-elle envisagée au sein du projet Rives Nouvelles ?**

**Nathalie Carcaud** Rives Nouvelles est avant tout un projet urbain. Le végétal y a bien sûr toute sa place mais doit s'adapter au contexte particulier du site. Le but n'est pas de créer de grands espaces naturels qui seraient déconnectés des usages et des attentes des habitants. Il faut s'interroger sur les fonctions que l'on souhaite développer sur chaque secteur et, ensuite, réfléchir à la manière dont le végétal peut s'y intégrer et apporter sa contribution. Il ne s'agit pas simplement de "mettre du vert" en semant une pelouse. C'est bien plus intéressant que ça !

**Le végétal peut donc avoir différents usages, au-delà de son intérêt paysager ?**

**Philippe Bodenan** Un projet de cette ampleur ouvre la voie à des possibilités très variées. Il permet, par exemple, d'imaginer un retour de l'agriculture en ville. D'autres espaces peuvent être récréatifs ou pédagogiques, avec la présentation de collections sur un arboretum. Mais ces différentes pistes doivent être explorées avec le souci de préserver une cohérence d'ensemble. Cette cohérence est nécessaire à la pérennité des espaces en évitant les conflits d'usage. L'élaboration du plan-guide, qui fixe ces grandes orientations, était donc le préalable indispensable à une réflexion plus fine, secteur par secteur et qui doit être menée au fil des aménagements.

VISUEL GRETHER ET PHYTOLAB

## De 2014 à 2020…

- Première opération significative **rive gauche : le "pontage" de la voie des berges** entre le pied du château et la place Molière**.** Les voitures sont redirigées vers une nouvelle voie qui passe plus près du château et des immeubles. Ce nouveau boulevard urbain se substituera par étapes à la voie des berges. Cette bascule du trafic permet la démolition de la voie autoroutière sur ce tronçon. La construction des premiers "plissés" commence, la berge s'est élargie. Une alternance entre végétal et minéral permet aux Angevins d'accéder aux rives en toute saison. Place Molière, une nouvelle entrée d'hyper centre-ville se dessine.

- **Rive droite, des aménagements** relativement simples sont entrepris pour permettre un **parcours continu le long de la Maine.** Renouer avec la rivière et ses berges devient possible sans obstacle depuis le pont Jean-Moulin jusqu'au lac de Maine. Des aménagements le long de la rue Larrey permettent de progresser à pied, à vélo… En chemin, le promeneur peut rejoindre les guinguettes et la base d'aviron restructurée.

- **L'une des deux passerelles** est érigée. Légère, elle est dédiée uniquement aux piétons et aux vélos.

- **Un ascenseur panoramique** permet d'accéder à la promenade du Bout-du-Monde réaménagée et au château du roi René depuis le pied du monument. De là-haut, le panorama est spectaculaire.

- **Les abords du pont de Verdun** sont débarrassés de leurs hauts murs qui empêchaient d'accéder à la rivière, en rive gauche. Le tablier du pont est aménagé en plateau pour offrir plus de place aux piétons et aux vélos.

## À l'horizon 2040…

- La réalisation d'un **boulevard urbain** facilite l'accès au centre-ville. Les modes de déplacements s'équilibrent entre modes doux (vélos, marche à pied) et transports en commun (tramway, bus).

- **La ligne B du tramway** qui relie l'est à l'ouest de l'agglomération dessert aussi les deux rives de la Maine.

- **La Tour des Anglais,** rive droite, et **l'Hôtel du Roi de Pologne** sont remis en valeur. Ils retrouvent leur place au bord de la rivière, libérés des carrefours autoroutiers qui les entouraient.

- **Face au centre-ville, la Rochefoucauld** devient un lieu touristique. Le stationnement est progressivement réduit pour faire place à des esplanades qui accueillent des manifestations. La promenade des Platanes retrouve sa splendeur ainsi que le quai Monge, en contrebas.

ANGERS RIVES NOUVELLES, LA RECONQUÊTE

# Vie naturelle et récréative

Avec 80 hectares en vis-à-vis du lac de Maine et du parc Balzac, la plaine de la Baumette, presque entièrement inondable, est occupée pour partie par des voies autoroutières et un ensemble de terrains de sport. Rives Nouvelles devra apporter une unité globale à ce site.

Ici, le projet Rives Nouvelles visera pour l'essentiel à redonner une unité générale à ce vaste site autour de la rivière sachant qu'il sera voué à la nature, à la promenade, au repos, aux pratiques sportives libres et de plein air. Ceci en marge des installations sportives existantes ou en cours comme le centre de formation du SCO.
Après quelques aménagements simples en rive droite depuis l'entrée du parc Balzac, restera à établir des liaisons pour cheminer jusqu'au lac de Maine et à la Baumette, sans pour autant construire de nouvelles passerelles qui viendraient bousculer ce paysage riche d'une végétation exceptionnelle et dénué de toute urbanisation.
Le projet Rives Nouvelles préconise, par exemple, l'installation d'un bac saisonnier pour relier les nouveaux espaces aménagés de la Baumette au lac de Maine. Dans le même temps, des aménagements légers permettraient de revaloriser le cheminement piétonnier et l'itinéraire cyclable jusqu'à la Loire dès l'entrée du parc Balzac.

## Bretelle vers le Sud

Rive gauche, l'avenir du site est plus fortement lié à l'évolution de la circulation automobile. Une modération progressive des flux de circulation permettrait en effet, à long terme, d'imaginer la reconfiguration complète de l'échangeur de l'Atlantique.
Le pont de l'Atlantique pourrait alors être réaménagé pour accueillir vélos et piétons. Avant cela, le projet prévoit, dans un premier temps, de créer vers le Sud une bretelle supplémentaire depuis l'échangeur afin de créer un accès direct à la gare, sans passer par le boulevard du Roi-René.

**PLAINE DE LA BAUMETTE.** Ce vaste site en vis-à vis du lac de Maine et du parc Balzac sera dédié pour partie aux pratiques sportives libres, à la détente.

> **François Grether et moi avons regardé la rivière avec les mêmes yeux. J'ai compris très vite que ce projet était le meilleur pour Angers.**
>
> **Christian Alessandri, président de l'Ablette angevine**

## Protection de la biodiversité

Les espaces où se rencontrent l'eau, la végétation et la vie urbaine favorisent la cohabitation de milieux naturels variés, souvent sur de petits périmètres. Cette mosaïque contribue à la diversité de la faune et de la flore mais dans des environnements fragiles, dont les équilibres peuvent être facilement perturbés. Rives Nouvelles intègre cette dimension. C'est même l'un de ses objectifs, à travers la volonté de donner une continuité à la trame "verte et bleue". Le principe : optimiser le maillage végétal, avec la création de "corridors" pour permettre la circulation des espèces et leur accès à l'eau.
Pour cela, l'élaboration du plan-guide a été l'occasion d'un inventaire détaillé des milieux et de leur intérêt en termes de biodiversité. Mammifères aquatiques, batraciens, oiseaux d'eau et cavernicoles… sont ainsi largement présents le long de la Maine et notamment sur les plaines inondables de la Baumette, de Balzac et du lac de Maine. En préservant ces espaces, le projet Rives Nouvelles conforte son rôle dans la protection de la biodiversité angevine.

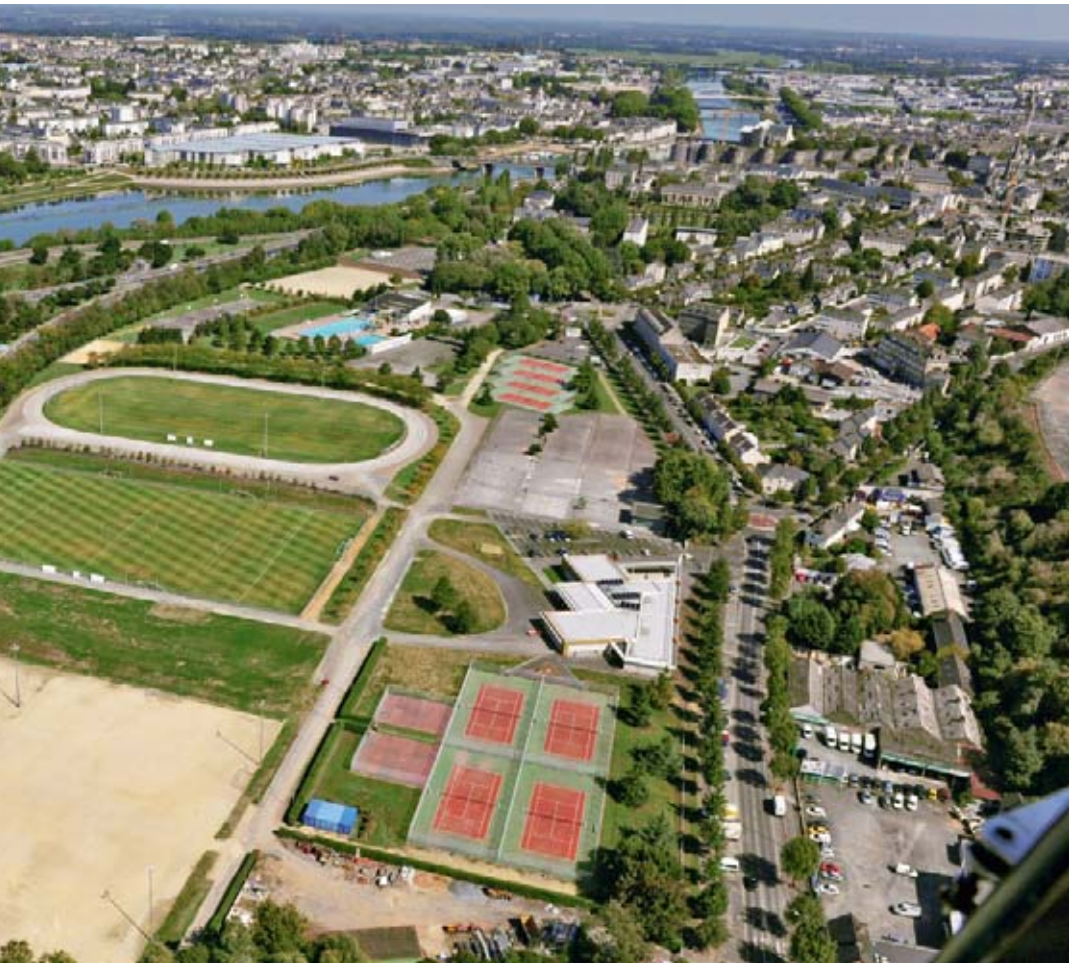

GUY DURAND/VILLE D'ANGERS

**De 2014 à 2020…**

- **La requalification de la promenade** de la Baumette contribue à améliorer la desserte de la gare Saint-Laud et du pôle d'activités Gare+, et évite ainsi le trafic de transit sur le boulevard Charles-de-Gaulle qui longe le château.

- **L'échangeur de l'Atlantique** est réorganisé via notamment la création d'une bretelle d'accès supplémentaire vers le Sud.

**À l'horizon 2040…**

- **La transformation complète de l'échangeur de l'Atlantique** est réalisée. Elle permet de réguler le trafic vers le centre-ville qui reste accessible pour les résidents, les visiteurs et les touristes. Plus besoin de traverser Angers pour se rendre à la gare.

- **À la Baumette, la vocation sportive** est confortée par la réalisation de nouveaux aménagements qui favorisent les pratiques libres. La promenade le long de la rivière est désormais possible en rive gauche.

**Ils ont participé au projet**

JEAN-MICHEL DELAGE

**Christian Alessandri, président de l'Ablette angevine**

**"Qui mieux que les pêcheurs pour connaître la rivière ?"**

"François Grether et Loïc Mareschal ont réussi l'exploit de faire aimer largement le projet Rives Nouvelles parce qu'ils regardent la rivière avec les mêmes yeux que nous."

C'est le constat de Christian Alessandri, président depuis dix ans de la plus grande association de pêcheurs du département, l'Ablette angevine.

"La Maine ? Qui mieux que nous pour la connaître ? Nous la côtoyons tous les jours. L'entretien des berges, le respect de l'eau, c'est notre passion. Il faut inciter les Angevins à revenir sur les berges de la Maine. Ces endroits sont magiques et, par temps de crise, ils sont gratuits et offrent bien du réconfort et du repos."

Les urbanistes et paysagistes ne pouvaient pas se passer de ce regard. "François Grether nous a rencontrés à plusieurs reprises, il a un grand sens de l'écoute. L'Ablette a été consultée comme de nombreuses autres associations mais j'ai souhaité que cette collaboration ne s'arrête pas là, explique le président. Nous avons mis en place une commission spéciale Rives Nouvelles pour continuer le travail en lien avec ce projet et son avancement. Il peut concerner les plaines de la Baumette, la Reculée qui va garder ce caractère sauvage et pittoresque. On peut aussi être force de propositions sur le choix de certaines espèces végétales. Je pense que les techniciens apprécient notre bonne connaissance du milieu aquatique et des berges. Avec Rives Nouvelles, la Maine va retrouver sa place dans la ville."

Découvrez, partagez,
inventez, respirez
Angers Rives Nouvelles,
c'est déjà un peu maintenant
© Fabien Tijou - PAPAGRAPHE imageurs • 02 41 87 48 07
ANGERS
RIVES NOUVELLES
SOCIÉTÉ PUBLIQUE LOCALE
ANGERS LOIRE VALLEY
LA VIE EN GRAND